

Trajet de soins Diabète de type 2

Les patients inscrits dans un trajet de soins « Diabète » bénéficient du remboursement de matériel indiqué dans leur traitement. De quel matériel s'agit-il? Et quels sont les codes CNK à utiliser?

Les patients inscrits dans un trajet de soins "Diabète" bénéficient du remboursement de:

- **1 glucomètre par 3 ans (avec attestation d'un éducateur en diabétologie, à attacher à l'ordonnance),**
- 150 tigettes et 100 lancettes tous les 6 mois.

Les patients peuvent obtenir ce matériel gratuitement en pharmacie, sur présentation d'une ordonnance d'un **médecin généraliste** (code qualification 003, 004, 005, 006 ou 008) **avec la mention "trajet de soins" ou "TSD"**, et le matériel souhaité. La marque ne doit pas être précisée. Attention, uniquement les produits repris sur la [liste de l'INAMI](#) sont remboursés.

Programme Education et Autogestion

Les patients inscrits dans un programme "Education et Autogestion" bénéficient du remboursement de:

- **1 glucomètre par 3 ans (pas d'attestation d'un éducateur nécessaire** puisque c'est le médecin généraliste qui se charge d'éduquer le patient),
- 100 tigettes et 100 lancettes par an.

Les patients peuvent obtenir ce matériel gratuitement en pharmacie, sur présentation d'une ordonnance d'un **médecin généraliste** (code qualification 003, 004, 005, 006 ou 008) **avec la mention "Programme éducation et autogestion"**, et le matériel souhaité. La marque ne doit pas être précisée. Attention, uniquement les produits repris sur [la liste de l'INAMI](#) sont remboursés.

Attention, la mention « convention diabète » ou « CD » ne donne pas droit au remboursement du matériel en pharmacie!

La tarification des prestations se fait en utilisant les CNK génériques ci-dessous

Trajet de soins Diabète de type 2 (TSD)

CNK	Dénomination
5510284	Honoraire TSD- délivrance matériel (1x tous les 6 mois)
5510292	Honoraire TSD- délivrance glucomètre (1x tous les 3 ans)
5510300	Matériel TSD (1x tous les 6 mois)
5510318	Glucomètre TSD (1x tous les 3 ans)

Programme Education et Autogestion (PEA)

CNK	Dénomination
5510326	Honoraire PEA-délivrance matériel (1x par an)
5510334	Honoraire PEA- délivrance glucomètre (1x tous les 3 ans)
5510342	Matériel PEA (1x par an)
5510359	Glucomètre PEA (1x tous les 3 ans)

Autres infos sur les trajets de soins